



CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Axe 2 – Développement économique

Fiche action 3

Nom de l'action	promotion et valorisation des labels et démarche qualité
Axe de rattachement	Développement économique des entreprises artisanales
Description générale	<p>La CMA et la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre s'engagent dans une politique volontariste de développement du nombre d'artisans reconnus par une des distinctions de Maître Artisan ou de label Qualité (2 niveaux : Confiance, Performance), Artisan en Or (filière alimentaire) et tout autre action de valorisation.</p> <p>Au-delà de cet aspect, son intérêt est de mettre en exergue les besoins et les améliorations possibles dont l'entreprise a besoin et dont elle ne se rend pas toujours compte (digitalisation, besoin en RH, demande de financement, développement commercial, transmission, hygiène, etc..).</p> <p>Ces titres permettent aux artisans de faire rayonner plus efficacement leur savoir-faire et permettront au territoire de pouvoir promouvoir cette qualité de travail afin de développer l'achat et le tourisme local.</p>
Objectifs / Modalités	<p><u>Modalités opérationnelles</u></p> <p>Un agent sera chargé de détecter les artisans en capacité de prétendre au titre de Maître Artisan ou label qualité, de le sensibiliser et de l'accompagner dans l'élaboration du dossier.</p> <p>Cet agent aura également pour mission de faire connaître ces distinctions aux artisans et de réaliser les démarches permettant leur obtention.</p> <p>Cette démarche qualité sera aussi un atout pour les entreprises en développement dans le cadre du dispositif d'aide de la CCPM</p>
Intervenants	<p>CCPM : promotion de l'action auprès des entreprises artisanales</p> <p>CMA Hauts de France</p>
Budget global	<p>Axe n°2 bénéficie d'un financement à hauteur de 8 050 €</p> <p>l'action 3 bénéficie d'un financement de 7 000 €</p> <p>(fongibilité des actions et des axes)</p>

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE

Modalités de financement	10 heures par entreprise à 50€/heure
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises sensibilisées au label et démarche qualité
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre entreprises labellisées sur le territoire de la CCPM

➤ **SIGNATURES** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Représentant CCPM Signature	Représentant CMA HDF Signature
--------------------------------	-----------------------------------

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE